



Affiliation 1040126

La compagnie des archers de Messanges

a le plaisir de vous inviter à participer au concours 2x18m qualificatif pour le championnat de France qu'elle organise le

Dimanche 05 novembre 2023

Hall des sports Sebastien Doosbaa
11 route des lacs 40660 Messanges

Coordonnée Gps Latitude 43.81466 Longitude -1.37825

	1 ^{er} départ dimanche Matin	2 ^{eme} départ dimanche après-midi
Ouverture du greffe	8h30	13h
Echauffement à distance	9h00	13h30
Inspection du matériel	9h30	14h00
Début des tirs	9h45	14h15
Fin des tirs	12h15	17h15
Remise des récompenses vers 17h30		

Rythme de tir :AB/CD

Distance, Categories et Blasons :

Arcs poulies (cadets,juniors,s1,s2,et s3) Tripots verticaux de 40.

**Arcs classiques : Poussin blason unique de 80, Benjamin et Minime blason unique de 60
Cadet,Junior,S1,S2,S3 blason unique de 40.**

Arcs nu : Cadet blason unique de 60 ,scratch blason unique 40

Pour les catégories Arc Classique et Arc nu ,il est possible de tirer sur tripots verticaux, a préciser lors de l'inscription.

Licence avec mention du certificat médical obligatoire

Tenue conforme au reglement et chaussures de sport obligatoires

Licence 2023/2024

Arbitres :Geneviève TESSEDRE (arbitre responsable)

Michel Dubroca , Serge LOUBAT (arbitre adjoint)

Participation

- 1 départ : adulte jusqu'à juniors 10euros, Jeunes 7 euros
- 2 départs : adultes jusqu'à juniors 18 euros, Jeunes 12 euros

Par mail : aurelie.loubat@free.fr

Par courrier : Melle Loubat Aurélie 5 rue des alizees 40100 dax.

Par Téléphone : 06.50.49.46.28 après 19h.

Clôture des inscriptions le mercredi 1 novembre 2023.

Une buvette avec boissons, sandwiches et gâteaux sera à votre disposition.

Café ,thé ,chocolat 1euros

Sandwich (jambon ,pate , fromage) 2,50 euros

Soda 1,50 euros

Pâtisserie 1,50 euros

